



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E177781

VALABLE JUSQU'AU 17/07/2025

ÉDITÉ LE 22/10/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2019

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST CEDEX 2 847 772 217

Siret : 847 772 217 00018

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 50 04139

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 10842277B0001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 10842277B0001

Situation fiscale et sociale : A jour au 11/01/2024

Raison sociale : ENTREPRISE GILLET

48 RUE DE BATZ
29250 SAINT-POL-DE-LEON

Téléphone : 02 98 69 09 27

Portable :

Site Internet :

E-mail : entreprisesgillet29@gmail.com

Responsabilité légale :
MOUSTER TIPHAIN PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111 PROB	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	06/07/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	20/05/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	19/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	20/05/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	19/01/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	19/01/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.